

- le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM);
 - le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE).
- b) Présentation du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022* et débat sur la coordination de l'action face à la crise alimentaire mondiale suivi de déclarations des délégués

III. AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES. INFORMATIONS ACTUALISÉES ET DÉBATS SUR L'ÉLABORATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (pour examen)
Compétence mixte – Vote: États Membres

La séance débutera par la célébration de la Journée internationale des femmes rurales. Les participants auront ensuite l'occasion de débattre de l'état d'avancement de l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

IV. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030 (pour examen et décision)
Compétence mixte – Vote: États Membres

- a) Questions cruciales, nouvelles et persistantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition (pour examen)
- b) Mise à jour de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023 (pour décision)
- c) Thème de l'édition 2024 du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) (pour décision)

V. OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNÉES (pour examen)
Compétence mixte – Vote: États Membres

- a) Présentation du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) portant sur les outils de collecte et d'analyse de données
- b) Observations et contributions des parties prenantes du CSA sur le contenu du rapport dans la perspective du processus de convergence des politiques du CSA sur les outils de collecte et d'analyse de données

VI. AUTONOMISER LES JEUNES DANS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET DURABLES. ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU CSA SUR LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION ET DE L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (pour décision)
Compétence mixte – Vote: États Membres

La version définitive des Recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition est l'aboutissement d'un processus de négociation multipartite inclusif mené au sein d'un groupe de travail à composition non limitée. Elle sera présentée pour examen et adoption au CSA réuni en séance plénière. La séance sera également l'occasion d'analyser le processus de négociation dans son ensemble, certains des éléments les plus saillants du projet de texte et les possibilités de faire progresser et d'accélérer l'adoption et l'application effective des recommandations aux niveaux mondial, régional, national et local.

VII. AUGMENTER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES. MANIFESTATION THÉMATIQUE MONDIALE SUR LES PRINCIPES DU CSA POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES (pour information et examen)
Compétence mixte – Vote: États Membres

Les parties prenantes du CSA feront le point des investissements responsables dans l'agriculture dans le contexte du programme de financement pour le développement afin de mettre en lumière les progrès accomplis et les principaux moyens de mobiliser des investissements publics et privés responsables. Les participants feront le bilan de l'utilisation et de l'application des Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

VIII. AUTRES QUESTIONS

- a) Membres et membres suppléants du Bureau du CSA (pour décision)
Compétence: États Membres – Vote: États Membres
- b) Date de la cinquante et unième session du CSA (pour décision)
Compétence: États Membres – Vote: États Membres
- c) Adoption du rapport final (pour décision)
Compétence mixte – Vote: États Membres